

De nouvelles pistes pour l'avenir de la Pac

Des clubs de réflexion entreprennent des travaux sur la Pac dans le but de participer au débat sur l'avenir de cette politique. Leurs membres se sont fixés pour ambition de repenser la politique agricole dans une perspective de long terme, d'évaluer les instruments actuels puis de suggérer des pistes pour l'avenir de la Pac après 2013, à la lumière des expériences passées. Gros plan sur l'analyse et les propositions de Notre Europe et de la Saf-agriculteurs de France avec Jean-Christophe Bureau, professeur et chercheur à AgroParisTech et Christoph Büren, chef d'entreprise agricole et vice-président de la Saf.

**JEAN-CHRISTOPHE BUREAU, PROFESSEUR ET CHERCHEUR
CHRISTOPH BÜREN, CHEF D'ENTREPRISE AGRICOLE**



Les instruments existants de la politique agricole commune sont-ils efficaces ? Quels sont leurs limites, leurs mérites ?

Jean-Christophe Bureau: La Pac a connu 20 ans de réformes. Le système était d'abord totalement administré par les pouvoirs publics, qui fixaient les prix et quelquefois les quantités, et dont le budget était principalement utilisé à des politiques inefficaces qui soutenaient peu les agriculteurs tant il se dissipait dans des frais de stockage ou dans des subventions à l'exportation. Puis nous sommes passés à un système plus à même de répondre à la demande et dont les aides vont directement dans la poche des agriculteurs. Il n'y a rien à regretter de cette évolution, le gain d'efficacité est considérable par rapport aux « lacs » de lait, et « montagnes » de viande et de blé qui caractérisaient la période précédente. Néanmoins, on observe toujours de faibles revenus dans certains secteurs tout particulièrement dans la viande, où ils dépendent presque totalement des aides. Or, ces aides sont mal distribuées, concentrées sur des agriculteurs qui sont en moyenne plus riches que le contribuable qui les finance. Elles se capitalisent dans le prix du foncier, constituant une barrière à l'entrée pour les jeunes. Et en réduisant le risque de revenu, elles encouragent la spécialisation des productions, les rendant plus sensibles aux aléas. Plutôt que les rustines que la Commission souhaite mettre en place (aides aux jeunes agriculteurs, système de gestion des risques), il faudrait s'attaquer au cœur du problème et réformer les « paiements uniques ». Ceux-ci devraient être mieux ciblés, et rémunérer en particulier les systèmes de production qui fournissent le plus de biens publics à la société : gestion de l'eau, du carbone, de la biodiversité. C'est particulièrement le cas de

“Plutôt que les rustines que la Commission souhaite mettre en place (aides aux jeunes agriculteurs, système de gestion des risques), il faudrait s'attaquer au cœur du problème et réformer les « paiements uniques ». ”

Jean-Christophe Bureau professeur et chercheur à AgroParisTech.

Notre Europe

L'association créée en 1996 sous l'impulsion de Jacques Delors souhaite « penser l'unité européenne, c'est-à-dire contribuer à une union plus étroite des peuples d'Europe. Elle participe aux débats d'actualité avec le recul de l'analyse et la pertinence des propositions d'action ». Le groupe de réflexion sur la politique agricole commune est animé par Nadège Chambon. Y participent activement Louis-Pascal Mahé, professeur à Agrocampus-ouest et Jean-Christophe Bureau, professeur à AgroParisTech. À lire : *Le projet d'une Pac pour l'après 2013 annonce-t-il une « grande » réforme ?* par L.-P. Mahé (juillet 2012) et *La réforme de la Pac au-delà de 2013 : une vision à plus long terme*, de J.-C. Bureau et L.-P. Mahé, 2008.



La Pac, 50 ans et après ?

la prairie permanente ou des systèmes à bas niveau d'intrants.

Christoph Büren : Les outils existants de la politique agricole commune ont montré leur efficacité du point de vue de l'accroissement de la production alimentaire. En revanche, l'Europe n'est toujours pas auto-suffisante ! En équivalent hectares, l'Europe importe plus qu'elle n'exporte ! La Pac s'est également révélée efficace quant au prix payé par le consommateur, prix qui reste attrayant au vu de la part décroissante des dépenses alimentaires dans le budget des ménages. Le système a aussi permis à la grande majorité des agriculteurs de passer à travers les années de baisse généralisée des marchés mondiaux. Au global, les aides ont permis le maintien d'une agriculture sur l'ensemble du territoire en évitant la déprise et pour le plus grand bénéfice de l'aménagement des territoires. En revanche, depuis les années 1990, nous constatons que la Commission européenne s'est dé-sengagée de la gestion des marchés. Les outils d'hier comme l'intervention sont difficilement utilisables comme outil efficace de régulation. Le niveau de DPU (droits à paiement unique) actuel permet de sécuriser le chiffre d'affaires de bon nombre d'entreprises agricoles. Il agit comme un stabilisateur dans un contexte de forte volatilité.

Cependant, cette situation n'est pas pérenne. En effet, la répartition des aides dans le modèle actuel est difficilement explicable auprès du contribuable. Comment justifier aujourd'hui que deux fermes de même surface, dans le même territoire, ont des aides différentes à l'hectare ? Vingt ans après la réforme de 1992, nous ne sommes plus dans une logique de compensation mais dans celle d'une rémunération de services rendus par l'agriculture. C'est tout

le sens des propositions de la Saf formulées dans son rapport en 2010.

Quels sont les contours de la nouvelle Pac après 2013 proposés par votre club de réflexion ?

J.-C. B. : Le diagnostic de Notre Europe est consultable en particulier dans le texte récent sur les propositions de la Commission européenne par Louis-Pascal Mahé. Globalement, nous sommes plutôt en accord avec les orientations générales proposées par la Commission pour la future Pac, même si ces propositions restent bien timides. Le passage à un système d'aides plus uniformes proposé est plutôt une bonne chose. Les instruments de réponse aux crises, la flexibilité donnée pour soutenir certaines productions fragiles sont aussi des solutions pragmatiques, qui peuvent apporter des réponses sans tomber dans les coûteuses usines à gaz que, paradoxalement, les États-Unis sont en train de mettre en place dans le cadre de leur « Farm Bill ». En revanche, nous pensons que le « verdissement » de la Pac, qui consiste à rajouter quelques conditions sur l'octroi de paiements directs dont la logique et le volume restent globalement inchangés, n'est pas la bonne solution. Si l'on peut comprendre qu'elle soit dictée par des impératifs politiques – la dépendance de certaines filières aux aides directes rend difficile une réforme de fond de ces aides – on est loin de l'ambition nécessaire. Les exigences

“ Nous considérons que la Pac de demain sera verte ou ne sera pas. Avec ce pacte, notre objectif est de redonner du sens et de la lisibilité à la Pac, tant auprès des citoyens européens que des agriculteurs et des décideurs politiques. ”

**Christoph Büren,
vice-président de la Saf.**



LES ENJEUX - DECEMBRE 2012

TCS

Techniques Culturales Simplifiées

La revue spécialiste des techniques culturales simplifiées, des couverts végétaux et du semis direct

Matériel et équipement. Les nouveaux outils, les critiques, les réglages et les astuces d'utilisateur pour choisir, modifier ou utiliser différemment vos machines.

En cultures. Les dernières expériences en matière d'implantation, de gestion des couverts végétaux, d'organisation de la rotation ou choix variétaux afin d'éviter les écueils et surtout continuer d'optimiser son approche.

Dossier ressources. Pour mieux comprendre les impacts d'un changement de stratégie de travail de sol : des études approfondies (vie du sol, gestion de l'azote, utilisation, utilisation des couverts végétaux, matière organique et réchauffement climatique, efficacité de l'utilisation de l'eau...).

Reportage. Partager les expériences d'autres TCSistes qui ont réussi à mettre en œuvre des systèmes intéressants. Une source d'idées originales pour vos itinéraires.

Recherche et innovations. Les derniers résultats de recherches et expérimentations dans le monde pour anticiper et adapter votre approche.

Version élevage. TCS côté élevage ou comprendre comment intégrer et profiter de l'élevage dans un système de culture en non-labour.

Etranger. Découvrir, analyser et intégrer les orientations techniques prises par les agriculteurs d'autres pays.

Coin des lecteurs. Le forum entre les lecteurs afin de se tenir informé des derniers progrès et innovations.

... Retrouvez toutes ces rubriques dans TCS

BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI, je m'abonne pour 1 an à TCS (5 n°s) au tarif de 59€*

OUI, je m'abonne pour 1 an à TCS (5 n°s) + Cultivar (11 n°s dont 2 hors-séries) au tarif de 78€*

Je règle par chèque à l'ordre d'ATC/TCS.

Je règle par carte bancaire.

Mon numéro de carte est le :

Les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte :

Société :

M. Mme M^{me}

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Pour mieux vous connaître :

1 Date de naissance :

2 Votre fonction :

3 Code APE de la société :

4 Productions :

5 SAU :

Je souhaite recevoir une facture.

Signature obligatoire :

(quel que soit le mode de règlement)

Attention aucun abonnement ne sera enregistré sans l'accompagnement de votre règlement.

**Pour vous abonner
2 formules au choix**

Formule uno
59€
TCS
5 n°s
de TCS
par an

**Un investissement
rentable inférieur à ...**

... 100 l de gasoil
consommation moyenne/ha en céréaliculture traditionnelle
+ Possibilité d'économie de 25 l/ha/an en TCS
voire 50 l/ha/an en semis direct

... 100 U d'azote
50 à 70 % de la fertilisation moyenne/ha
+ Possibilité de réduction des besoins d'azote de 10 à 30 %
grâce aux couverts végétaux

... 5 q de céréales
+ En TCS, une technique maîtrisée permet d'éviter les échecs
et sécurise les rendements à niveau élevé

Formule duo
78€
TCS + Cultivar
5 n°s de TCS
+ 11 n°s de Cultivar
(dont 2 hors-séries) par an

**Un véritable outil d'aide à la décision...
pour votre exploitation**

Cultivar vous aide dans vos prises de décisions et vous donne les solutions techniques pour mieux gérer votre exploitation de grandes cultures

TCS en direct...
www.agriculture-de-conservation.com

À adresser à ATC - Service Abonnement - BP 90146 - 57004 METZ Cedex 1

Date d'expiration : ____/____

Prénom : ____

E-mail : ____

* Valeur au numéro (TVA 2,10%). Vous pouvez également acquérir chaque numéro de TCS au tarif de 11 €, frais de port en sus. Tarifs valables en France métropolitaine, Belgique, Luxembourg, Suisse. Pour l'étranger, nous consulter au +33 (0)3 87 69 18 18. Offre valable jusqu'au 31/01/2013. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant et vous pouvez vous opposer à leur

cession. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de notre part, cochez cette case ☐ Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de nos partenaires, cochez cette case ☐

de rotation n'auront que très peu d'impact. Le fait de préserver la prairie permanente restante n'est pas suffisant. Le recul de celle-ci, alors que c'est un réservoir de biodiversité et que ses surfaces ont considérablement diminué, nécessiterait de donner des incitations pour sa ré-implantation. Les surfaces d'intérêt écologiques peuvent, comme le craignent les organisations agricoles, accroître les coûts de production. Il faut se livrer à un bilan approfondi de l'expérience suisse, avant de trop s'engager. Mais globalement cela nous semble une piste intéressante. On ne peut plus fermer les yeux sur le problème de la biodiversité. En France, les oiseaux communs des zones agricoles connaissent un déclin catastrophique. Les populations d'alouettes des champs ont chuté de 71 % en vingt ans ! Ceci requiert des mesures radicales. De ce point de vue, c'est l'ensemble des DPU et pas seulement 30 % qu'il faudrait réorienter vers des aides plus ciblées sur la biodiversité, la gestion de l'eau, des paysages.

C. B. : La croissance à venir de la population mondiale va se traduire par une augmentation des besoins de production agricole. Dans ce contexte, la Saf estime que les agriculteurs européens ont le devoir de participer aux équilibres alimentaires mondiaux. En parallèle, les agriculteurs sont producteurs de services environnementaux : ils occupent 55 % de l'espace européen et jouent un rôle déterminant dans la préservation de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles. Sécurité alimentaire et sécurité environnementale sont deux biens publics sur lesquels s'appuie le « nouveau Pacte pour l'Europe » que propose la Saf. Ce pacte s'inscrit dans le prolongement des réformes successives et des mécanismes existants. Nous considérons que la Pac de demain sera verte ou ne sera pas. Avec ce pacte, notre objectif est de redonner du sens et de la lisibilité à la Pac, tant auprès des citoyens européens que des agriculteurs et des décideurs politiques. Il s'agit de reconnaître à travers le contrat agricole européen dont les modalités seraient les mêmes partout en Europe, la contribution de l'agriculture à l'objectif de sécurité alimentaire (en quantité et en qualité) et à l'environnement à travers la préservation de la qualité de l'eau, la contribution à la qualité des milieux, ou encore à la biodiversité, les paysages. Ce positionnement vis-à-vis de l'utilisation des fonds publics européens entraîne de fait l'abandon des références historiques et une convergence des montants alloués à l'hectare au sein des États membres et à moyen long terme entre les États. Nous passons donc d'une logique de droit à paiement à une logique de rémunération pour services rendus. En complément du contrat agricole européen, des contrats spécifiques

Saf-agriculteurs de France

Think tank agricole indépendant à vocation nationale et européenne, la Saf-agriculteurs de France est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique qui rassemble des agriculteurs et des acteurs de l'amont et de l'aval. Son objectif est de réfléchir autour de l'agriculture d'entreprise tout en prônant une agriculture productive. Chaque année, la Saf lance un cycle de réflexion au cours duquel elle confronte les avis d'une centaine d'experts et chefs d'entreprise agricole. Crée en 1867, la Saf-agriculteurs de France entend contribuer à imaginer et à façonner l'agriculture européenne de demain. www.agriculteursdefrance.com

permettront à l'agriculteur de valoriser des actions additionnelles en faveur notamment de la biodiversité, de l'eau ou du maintien des zones de haute valeur naturelle. Enfin, pour que les agriculteurs soient en capacité d'honorer leurs contrats, ils doivent pouvoir compter sur un environnement économique stabilisé. Dans cette perspective, la Saf estime qu'il est indispensable de mettre en place une véritable politique de gestion des risques innovante intégrant différents outils complémentaires. Cette palette d'outils doit aller de mécanismes de gestion de crise à l'échelle européenne, notion de filet de sécurité, à l'adaptation de la fiscalité des entreprises agricoles pour leur permettre de faire face à un contexte de volatilité. Certes, les propositions actuelles de la Commission sont perfectibles, mais l'orientation prise à travers le verdissement s'inscrit dans les propositions de la Saf de reconnaître les actions menées par les agriculteurs au titre de l'environnement.



CIRCUITS culture

CIRCUITS culture

10 n°s par an

66 €
au lieu de
72,00 €*

Un ancrage fort dans
le développement
durable

Prenez connaissance
des dernières orientations
politiques et économiques
du secteur avec le magazine
de référence de la distribution
et de la collecte agricole.

Partagez vos préoccupations
avec des professionnels
de l'agrofourniture.

Circuits Culture vous donne
des conseils en management,
prospective sur l'évolution du métier,
des marchés et de l'environnement
concurrentiel et réglementaire.

ABONNEZ-VOUS !

BULLETIN D'ABONNEMENT À adresser à ATC - Service Abonnement - BP 90146 - 57004 METZ Cedex 1

OUI, je m'abonne pour 1 an à Circuits Culture (10 n°s) au tarif de 66 € au lieu de 72,00 €*
(Pour l'étranger : 76,50 €)

Je règle par chèque à l'ordre d'ATC.
 Je règle par carte bancaire.

Mon numéro de carte est le : Les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte :

Date d'expiration : ____/____

Société : _____ Activité : _____

M. Mme M^{me}

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

E-mail : _____

Je souhaite recevoir une facture.

Signature obligatoire : _____

(quel que soit le mode de règlement)

Pour mieux vous connaître :
1 Date de naissance : ____/____/____
2 Votre fonction : _____
3 Code APE de la société : _____

CIRCUITS
culture

Attention aucun abonnement ne sera enregistré
sans l'accompagnement de votre règlement.

* Valeur au numéro (TVA 2,1%). Vous pouvez également acquérir chaque numéro de Circuits Culture au tarif de 7,26 €, frais de port inclus. Tarifs valables en France métropolitaine uniquement. Offre valable jusqu'au 31/01/2013. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant et vous pouvez vous opposer à leur cession. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de notre part, cochez cette case Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de nos partenaires, cochez cette case

Management et stratégie,
ça se cultive !

PRENEZ
LES BONNES DÉCISIONS
AVEC CIRCUITS CULTURE